

LE MAIRE


Montgeron, le 28 juillet 2015.

N/Réf. : SC/CM

15.06/

Affaire suivie par Coralie MENNESSON

Cabinet du Maire

 01.69.83.69.05.

M. Jacques DEPARDIEU

5 rue du Clos Galant

91 230 Montgeron

Cher Monsieur,

Permettez-moi de revenir vers vous au terme de l'entretien que nous avons eu, hier, à l'Hôtel de Ville, lors de la permanence que j'y tenais et à l'occasion duquel j'étais accompagnée de Monsieur Christian CORBIN, Adjoint en charge de l'Urbanisme.

Comme nous vous l'indiquions, la ville a fait appel à un organisme extérieur pour travailler sur l'élaboration d'un schéma directeur des circulations douces. Ce schéma directeur est en effet primordial pour respecter une logique de circulation et permettre une cohabitation sereine entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes.

Avant même sa rédaction nous appliquons sa logique. Par exemple, dans le cadre des travaux de rénovation de l'avenue de la République, nous réfléchissons à l'enfouissement des réseaux dans les ruelles piétonnes entre la Pelouse et l'avenue.

Comme vous le voyez, nous avons réellement à cœur d'harmoniser les circulations sur Montgeron pour répondre à l'attente des Montgeronnais.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.



Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron